

[Info concertation]

Réhabilitation et résidentialisation de la résidence Boris Vian (8, avenue des Vignes Blanches) à Pierrefitte-sur-Seine



La réhabilitation de votre bâtiment démarre...

Après les phases d'études et de consultation des entreprises, l'ordre de service de démarrage des travaux a été délivré le 16 septembre dernier à l'entreprise GTM.

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui démarré, et les premiers «coups de pelle» seront donnés au mois de Décembre.

Le chantier se déroulera sur une durée totale de 15 mois.

Cet Info Concertation a pour objectif de vous fournir quelques renseignements utiles sur le déroulement des travaux.



Vos interlocuteurs pendant les travaux

→ **L'entreprise** a la charge de la conduite et de la réalisation des travaux. Cette mission sera assurée par l'entreprise GTM, représentée par Christel LE HELLO (Directeur de centre), Humberto De ARAUJO (Conducteur principal), Valentin FERRERA et Hong-The TRAN (Conducteurs de Travaux). Elle est assistée de ses entreprises sous-traitantes dans la réalisation des travaux qu'elle encadre et dont elle a l'entière responsabilité.



→ **La Maîtrise d'œuvre** veille à la bonne exécution des travaux. Elle est coordonnée par son mandataire : le cabinet FRACTALES, représenté par Cloud de GRANDPRE, le bureau d'études techniques FACEA, bureau d'étude désamiantage COREGIE ENVIRONNEMENT et le paysagiste SLG PAYSAGE.



→ **La Maîtrise d'ouvrage** est responsable du projet et coordonne les différents intervenants. Cette mission est assurée par le service réhabilitation de la Direction de la Maîtrise d'ouvrage de l'Office. Laurence ABENA, chargée d'opération, sera votre principale interlocutrice pour le chantier de réhabilitation.



CONTACT : 01 48 96 99 03

→ **La Délégation de Villetaneuse** reste à votre écoute pour les problèmes liés à la gestion courante de votre immeuble et de votre logement.



CONTACT : le Gardien, Daniel Bacoul au 06 60 85 23 90



Signature du marché de travaux :
Véronique Pillot (entreprise GTM)
Patrick Meloteau (Oph93).



L'Office a émis l'ordre de service de démarrage des travaux à l'entreprise GTM le 16 Septembre 2013, pour une durée de chantier de 15 mois, y compris la période de préparation de deux mois.

La phase préparation de chantier

La phase de préparation de chantier a aujourd'hui débuté et se poursuivra jusqu'à la fin du mois de Novembre. Il s'agit d'une période capitale qui permet à l'entreprise GTM de définir l'organisation globale du chantier avant le démarrage effectif des travaux.

Les principales étapes sont les suivantes :

→ Définition du **plan d'installation de chantier** : localisation du bureau de chantier et des cantonnements, zones de stockage des matériaux...

Le bureau de chantier de l'entreprise sera situé dans le logement numéro 59 au 5^{ème} étage.

→ Définition du planning de chantier : il s'agit d'un calendrier détaillé d'exécution des travaux.

Ce calendrier d'avancement vous sera présenté lors d'une prochaine réunion publique.

→ Avant le démarrage des travaux dans les logements : réalisation des **visites préalables**, en présence du locataire, de l'entreprise, de la Maîtrise d'œuvre et de la Maîtrise d'ouvrage et établissement de la « **fiche travaux** » : description des travaux qui seront effectués dans chaque logement.

→ Réalisation des **plans d'exécution**.

→ Présentation et **validation des produits employés**.

→ Validation des **entreprises sous-traitantes**.

→ Réalisation du **logement témoin** : une visite du logement témoin sera organisée courant novembre 2013 pour vous présenter les prestations prévues au marché de travaux. Vous recevrez une invitation dans votre boîte aux lettres.

L'information pendant le chantier

→ Durant tout le déroulement du chantier, nous veillerons à vous communiquer toutes les informations utiles par la diffusion de plaquettes « **Info concertation** » ou par affichage dans le hall.

→ Un **cahier de liaison** sera mis à votre disposition chez le gardien, Daniel Bacoul, dans lequel vous pourrez mentionner vos remarques. Il sera examiné chaque semaine en réunion de chantier.

→ L'Office organisera régulièrement des **réunions d'information** en présence de l'entreprise et du maître d'œuvre.

À noter

■ Les visites de logements pour établir la fiche travaux seront réalisées sur rendez-vous, et **votre présence ou celle d'une personne pour vous représenter est indispensable.**

■ Les rendez-vous pour les visites de logements s'étaleront sur plusieurs mois : **ne vous étonnez donc pas de ne pas recevoir de courriers immédiatement !**

■ Ces visites permettent également de vous expliquer comment l'entreprise interviendra dans votre logement et de **répondre à vos questions.**

Prochâinement

■ L'Oph 93 vous invitera à une réunion d'information afin de vous présenter les différents intervenants, l'organisation de chantier et le planning qui auront été définis.

■ A ce moment, vous connaîtrez les dates prévisionnelles d'intervention dans votre immeuble et dans votre logement.



Les chantiers recrutent !

Si vous êtes en recherche d'emploi, des contrats peuvent vous être proposés dans le cadre des chantiers.

Pour plus d'informations, vous pourrez contacter

David MORAIN - Chargé de mission Formation / Emploi Espace Maison de l'Emploi de Pierrefitte-sur-Seine
8 avenue Lénine - Tél. : 01 71 86 35 30

Il pourra répondre à toutes vos questions et vous aider dans vos démarches.